

Différentes aides financières

Réservées aux étudiants partant en semestre d'études à l'étranger

Les bourses :

Pour tous !

- Bourse Aquisis : versée par la Région de Franche Comté à **tout étudiant** partant en semestre d'études pour un minimum de 3 mois et un maximum de 12 mois pour une destination **hors** Europe www.cr-franche-comte.fr
Montant : 228€ par mois
- Bourse Erasmus : versée par la Communauté Européenne (75€), le Ministère (?) et la Région de Franche Comté (150€) à **tout étudiant ressortissant de la Communauté Européenne** partant en semestre d'études pour un minimum de 3 mois et un maximum de 12 mois pour une destination **en** Europe
Montant : 225€ par mois minimum
- Bourse de voyage : versée par le CROUS de Besançon à **tout étudiant** revenant de semestre d'études ou de stage sur justificatifs et factures de frais de voyage

Ne pas hésitez à contacter : le Conseil Général de votre département d'origine
la Mairie de votre municipalité d'origine

Pour les boursiers !

- Bourse de mobilité : versée par le Ministère à tout boursier sans tenir compte de l'échelon
Montant : 389€ par mois (suivant budget octroyé)

Pour les non boursiers !

- Prêt d'honneur : contacter le CROUS de Besançon ; prêt sans intérêt, remboursable au plus tard 10 ans après les études

Divers :

Certaines caisses de retraite de parents proposent des aides.

La Fondation de France peut octroyer quelques aides financières (voir site : www.fdf.org).